

# BAISSE des EFFECTIFS

## L'UNSa Aérien dit NON !

27 Février 2020

Ce jeudi 27 février 2020, s'est tenu le CSE Central d'Air France.

Comme pressenti, Air France prévoit **une baisse des effectifs** sur les 3 années à venir. La Direction annonce des embauches prévisionnelles pour les PNT ; le personnel SOL est le principal impacté par ce plan d'austérité :

	Effectif PS	Effectif PNT	Effectif PNC
Effectifs réels 12/2019	25 220	3 800	12 200
Prévisions en effectifs 12/2020	24 670	4 000	12 000
Prévisions en effectifs 12/2021	24 070	4 100	12 240
Prévisions en effectifs 12/2022	23 450	4 140	12 130
Ecart entre 2019 et 2022	 <b>-1 770</b>	 <b>+ 340</b>	 <b>- 70</b>



**Au Sol, les fonctions dites « supports » seraient ciblées par ces nouvelles suppressions de postes !**

- Ressources Humaines
- CSP
- Service OD
- Formation
- Assistance Maîtrise d'Ouvrage « AMO »
- Comptabilité / Achat
- QSE
- Maintenance Moyens Industriels / Immobilier
- Managers
- ...



C'est inquiétant : Comment la Direction peut-elle encore surcharger des salariés déjà pleinement occupés ?

**Pour l'UNSa Aérien, il est dangereux d'affaiblir des services indispensables au bon fonctionnement d'AF par des départs non remplacés qui auront pour conséquence une désorganisation durable de l'entreprise !**

Vos représentants UNSa Aérien Air France